

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 92 (1941)
Heft: 11

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fonds forestiers de réserve. Les résultats financiers avantageux indiqués ci-dessus ont eu, il va de soi, une répercussion favorable sur le montant des caisses forestières de réserve. A la fin de 1940, il était le suivant :

- a) Forêts domaniales : 85.755 fr. (à fin 1939 : 53.869 fr.)
- b) » communales : 841.407 » (« » » 765.427 »)

Assurance contre les accidents. Le nombre des accidents survenus dans les forêts domaniales a été de 32, tous sans gravité. L'indemnité totale allouée par la Société d'assurance contre les accidents fut de 6487 fr., tandis que le montant total des primes, payées par l'Etat, a comporté 9600 fr.

Dégâts causés aux forêts. Les déprédations causées par le chermès des aiguilles du sapin blanc n'ont pas pris de nouvelle extension. Grâce aux mesures de défense appliquées — abatage intensif des plantes les plus fortement contaminées et traitement du solde au moyen du remède « Terux D » — on a pu enregistrer des résultats satisfaisants, en particulier au Rändli et au Buchberg. Toutefois, il n'est pas possible encore d'émettre un jugement définitif sur la valeur du dernier remède indiqué ci-dessus. — Les dégâts causés aux plantes du douglas vert, par le champignon *Adelopus*, n'ont cessé d'aller en s'aggravant; le développement de cette maladie devient inquiétant.

Depuis quelques années, les groupes de recrû naturel du hêtre souffrent de plus en plus des attaques de l'orcheste danseur (*Orchestes fagi*). Le champ d'action de ce ravageur s'est fortement étendu en 1940; il a, en somme, été observé sur toute l'étendue du canton. L'accroissement des groupes de recrû naturel du hêtre en a été diminué de façon sensible.

A citer, enfin, une forte chute de neige, du 10 au 12 décembre 1940, dans la partie centrale de la région du Randen, dont les peuplements du pin sylvestre surtout eurent fort à souffrir.

H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

S.-S. Tregubov : **Les forêts vierges montagnardes des Alpes dinariques** (Bosnie). *Etude botanique et forestière.* — Un vol. in-8°; 140 p. avec 6 planches de photos hors texte. — Impr. Cousse, Graille & Castelnaud, à Montpellier. 1941.

L'auteur, qui a fait ses études à l'Ecole forestière de Nancy, fut, en 1935, mis à la tête d'une inspection forestière isolée, en Bosnie, comprenant de vastes forêts vierges. Ayant gardé un vivant souvenir des cours de botanique forestière du professeur Ph. Guinier, il eut l'idée de faire une description scientifique de ces forêts vierges, avant qu'elles fussent livrées à la hache du bûcheron. Il s'agissait d'une description, à la fois botanique et forestière, de massifs seuls de leur espèce en Europe.

Le résultat de ces études a été présenté par leur auteur, comme thèse de doctorat ès sciences, à l'Université de Montpellier.

Le massif forestier en cause, de Klekovatcha-Guermetch, en Bosnie occidentale, appartient aux Alpes dinariques. De relief calcaire assez tourmenté, il s'étend parallèlement à la Mer Adriatique, son point le plus élevé

ne dépassant pas 1961 m. d'altitude. Dans l'ensemble, ce sont de grands plateaux, de 800 à 1500 m. d'altitude moyenne, avec pentes raides et gorges (« canons ») à leur pied.

L'ensemble du massif en cause est couvert d'une forêt continue, mesurant 160.800 hectares.

Dans la première partie de son étude, M. Tregubov expose les conditions géologiques et climatiques de la région, l'action de l'homme et des animaux sur la forêt, puis les étages de la végétation. A une altitude allant de 950 jusqu'à 1500 m., la surface est couverte par des forêts vierges mixtes de sapin, épicéa et hêtre.

La deuxième partie de l'ouvrage contient l'exposé des méthodes d'études appliquées. Examinant la question des types de forêts, M. Tregubov relève que celles de Klekovatcha-Guermetch se rattachent à celui de la *forêt naturelle*, qui correspond au « climax » de la région, forêt en état d'équilibre stable avec les facteurs écologiques de la station.

La troisième partie est l'exposé des résultats de l'étude botanique et forestière des forêts vierges de la région en cause. Il en ressort que l'essence physionomiquement dominante de ces forêts est le sapin blanc (55 %). Peu nombreuses sont les maladies auxquelles il est exposé; la plus fréquente et la seule dangereuse est celle causée par le champignon provoquant le chancre (chaudron).

Pour l'étude forestière, il a été établi 12 parcelles d'essai, mesurant chacune 100 hectares d'étendue, choisies à l'intérieur d'une cuvette. De nombreux graphiques et tabelles exposent les résultats des cubages effectués. Dans cinq de ces parcelles, le volume moyen à l'hectare était supérieur à 800 m³; ce fut le cas surtout au fond de la vallée. Le plus grand épicéa, dénombré au cours de ces mensurations, avait 64,80 m. de hauteur et 1,28 m. de diamètre à 1,30 m. au-dessus du sol.

On ne saurait assez féliciter M. Tregubov d'avoir proposé que deux parcelles, mesurant ensemble 80 hectares, soient protégées et dénommées « Parc national », de façon à préserver de toute exploitation une partie typique des forêts vierges de Bosnie. L'administration forestière ayant approuvé cette proposition, il est permis d'espérer qu'une loi sera promulguée dans ce sens.

Parmi les conclusions auxquelles est arrivé l'auteur, dans ce chapitre, relevons celle-ci : « que la structure forestière des peuplements vierges est celle d'une futaie jardinée avec excès de bois fort ». Celle à laquelle il aboutit, à la fin de la quatrième partie (Evolution de la végétation) s'y apparente fortement : « Nous concluons que le traitement en futaie jardinée est le seul qui soit rationnel pour nos forêts, car il respecte le sol si sensible aux dénudations et, par conséquent, assure la régénération parfaite et immédiate de la forêt. »

Dans ses conclusions générales, M. Tregubov, examinant la question de l'aménagement des forêts qu'il a étudiées, pense que la forêt normale vers laquelle nous devons tendre devra comporter un matériel sur pied d'environ 709 m³ par hectare, ce qui peut paraître un peu élevé.

La publication de M. Tregubov, qui est le résultat de consciencieuses recherches, s'achève par la liste des publications consultées. Elles ne sont pas moins de 134; ce fait aussi montre quel gros effort il a dû fournir. H. B.

Sommaire du N° 10

de la « Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen »; Redaktor: Herr Professor Dr. H. Knuchel

Aufsätze. K. A. Meyer: † Dr. h. c. Ph. Flury. — H. Leibundgut: Waldbauliches über die Mehrnutzungen. — v. Greyerz: Ueber die Bedeutung des Nachwuchses („Passage à la futaie). — **Forstliche Nachrichten.** Eidg. Technische Hochschule (Diplomprüfungen). — Wählbarkeit an eine höhere Forstbeamtung. — **Bücheranzeigen.** „Alpwirtschaftliche Monatsblätter“. — Vergleichende Biologie der Insektenstaaten.